

Chapitre 12

L'économie solidaire : l'émancipation en acte au défi du politique

Bruno FRÈRE, université de Liège, Belgique, et Institut d'études politiques de Paris, France

L'économie alternative et solidaire est partout une émancipation. Elle contourne les règles de l'économie de marché et propose une critique de l'idéologie managériale. Faute de se doter d'une identité et d'un agenda politique propres, elle court néanmoins le risque de rester confinée aux marges de l'échange comme de la société.

Aujourd'hui, analyse le sociologue Robert Castel, bien que la sécurité sociale n'ait cessé de s'étendre depuis l'après-guerre et couvre toujours une grande partie de la population française, bien que le droit du travail et l'État social restent forts malgré des critiques de longue date, la catégorie de ce que Castel nomme les « désaffiliés de la société salariale » ne cesse de s'accroître. Elle recouvre à la fois les personnes décrites par la littérature sociologique depuis une vingtaine d'années comme étant des exclus (à savoir les chômeurs de longue durée), et celles qui connaissent un enchaînement de situations professionnelles éphémères et précaires (et dont on parle, en fait, depuis tout aussi longtemps mais dont la part s'est accrue) [CASTEL et HAROCHE, 2001].

L'ère de la désaffiliation

À l'extérieur d'un spectre de professions intégrées à la société salariale, et composant le marché primaire du travail (sur lequel les personnes jouissent toujours des conventions

collectives, défenses syndicales, assurances, etc.), les désaffiliés composent un marché secondaire de personnels chômeurs ou intérimaires permanents dont les services sont louables par les firmes au coup par coup [CASTEL, 1995]. Ce marché se compose de « surnuméraires », « d'inutiles », qui n'ont même plus la possibilité d'être « exploités » dans une entreprise, aliénés par un travail répétitif et monotone, puisqu'ils sont purement et simplement privés d'emplois dans la durée et contraints d'accepter des situations de « demi-salariat », de « salariat fractionné » et surtout de « salariat faiblement rémunéré ». Ces formes d'emplois considérées comme « a-typiques » (CDD, intérim, temps partiels, insertion, petits boulots, vacations, stages...) sont devenus légion¹; et si le salariat est encore la forme dominante de l'organisation du travail, ce à quoi nous assistons est probablement une dégradation rapide de

1. Ils représentent 74 % des nouveaux contrats passés dans l'année 2006 [CASTEL, 2007].

la condition salariale vers un « en-deçà » de l'emploi traditionnel (programmé pour durer, à durée indéterminée) ne jouissant plus de toutes les prérogatives du droit du travail et de la protection sociale [CASTEL, 2007 : 416-418].

Depuis 10 ans, à ce titre, un grand nombre d'auteurs confirment d'ailleurs les analyses diagnostiquant le retour, parmi un grand nombre d'inégalités prégnantes (genres, races, etc.), d'une inégalité fondamentale hiérarchisant deux classes sociales [CHAUVEL, 2001, 2004, 2006]. Au XXI^e siècle, cette inégalité ne serait plus celle qui sépare une classe bourgeoise d'une classe ouvrière. Il s'agirait bien plutôt de celle qui sépare d'une part une large classe désaffiliée, qui s'ignore encore comme telle, composée de chômeurs et de précaires détenteurs d'emplois déclassés, et d'autre part une classe moyenne² [CASTEL, 1995, 2007 : 415] qui s'effrite par le bas, ses prérogatives sociales, dit-on, grevant la flexibilité et la compétitivité³.

Cette nouvelle bi-polarité de l'inégalité sociale n'est pas seulement une inégalité « d'affiliation » à la forme ancienne de la société salariale. Elle se conjugue également à une inégalité géographique, laquelle ne se décline pas uniquement, comme on voudrait le croire, entre Nord et Sud. Le chômage et le travail précaire sont concentrés dans certains segments de la population, dans certaines régions et dans certains quartiers. Il est partout dans le monde des ghettos entiers ou des quasi-ghettos dont les habitants n'ont pas la moindre chance d'être sauvés par une intégration miraculeuse à l'économie mondialisée. Au contraire, la logique du flux capitaliste marginalise continuellement ces « trous noirs » comme l'analyse un autre sociologue, Manuel Castells, car elle relie par les télécommunications les lieux générateurs de richesses

[CASTELLS, 2000]. La connexion sélective du capitalisme contourne ces quartiers ou régions indésirables dans lesquels les gens ne peuvent même rien espérer de l'éducation (que l'on pense à certaines banlieues parisiennes, aux villes américaines désertées comme Detroit, aux campagnes chinoises, aux bidonvilles indiens ou sud-américains, à l'Afrique dans sa presque totalité...).

Pourtant, dans ces mêmes « trous noirs », peuplés de la majeure partie des désaffiliés appartenant au nouveau salariat précaire, la vie s'organise. On y voit naître tous les jours des associations et des coopératives qui ont pour fin de permettre à leurs membres de retisser des liens sociaux et de s'engager dans une activité économique solidaire nécessaire à leur survie. L'hypothèse principale du présent article est que la force du développement contemporain de ce mouvement associatif permet non seulement de juguler en partie l'érosion de la société salariale (ce que les pouvoirs publics attendent d'ailleurs de lui un peu partout dans le monde), mais contient également les germes d'un modèle économique autre, radicalement alternatif, autogestionnaire et non capitaliste. Nous verrons notamment que bien des membres des classes moyennes, sentant intuitivement les menaces qui planent sur la société salariale traditionnelle à laquelle ils se trouvent encore intégrés, s'engagent auprès des désaffiliés. La charité n'est pas seule au principe de leur engagement : ils savent aussi qu'ils risquent à tout moment le déclassement vers les formes d'emplois moins stables de ce second marché du travail dérégulé [CASTEL, 2007]. Une économie solidaire de proximité forte pourrait un jour les concerner autrement qu'en tant que simple bénéficiaire ou simple consommateur de ses biens et services.

La première partie de cet article s'attachera à décrypter cette économie solidaire en l'étayant de données chiffrées et d'exemples d'initiatives européennes, anglo-saxonnes ou asiatiques. La seconde partie tâchera ensuite d'approfondir le constat selon lequel l'économie solidaire se vit comme une alternative dans laquelle l'économique se trouverait ré-encadré dans le politique et la démocratie pour reprendre les

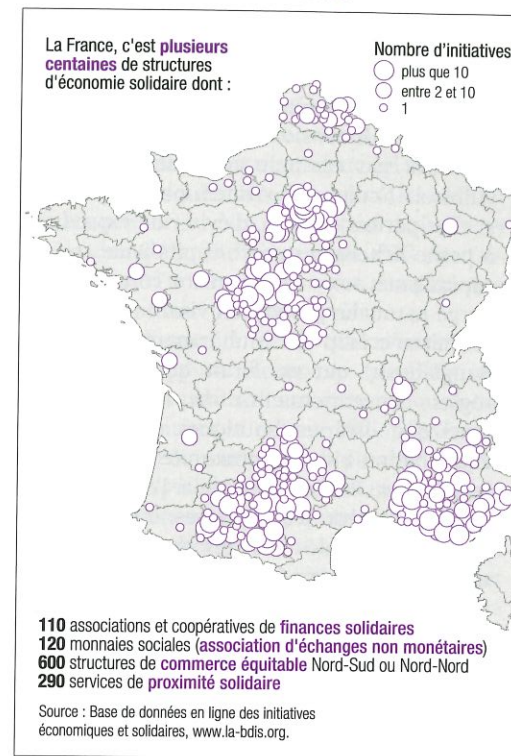
propos de Karl Polanyi [1985]. Nous verrons à cette occasion que l'économie solidaire conjugue deux dimensions fondamentales. D'abord, quoiqu'investie par certaines classes moyennes, elle est en grande partie initiée de par le monde *par* et *pour* cette nouvelle classe sociale désaffiliée évoquée plus haut et ce, quel que soit le pays ou le continent. Ensuite, elle couve l'utopie d'un renversement du capitalisme (qu'il convient de distinguer du marché) puisque son modèle organisationnel s'inspire nettement du socialisme associationniste ou libertaire du XIX^e siècle que nous avons décrit ailleurs [FRÈRE, 2009].

Cependant, précisément, l'échec du mouvement du socialisme associationniste, face au marxisme d'une part et au libéralisme de l'autre, nous a enseigné que pour qu'un tel modèle puisse devenir significatif, il faut qu'il soit politiquement porté et organisé. C'est alors toute la question que déploiera la dernière partie de notre article. L'économie solidaire a-t-elle aujourd'hui la force de se faire valoir pour ce qu'elle entend être, à savoir un modèle alternatif potentiel, plutôt que pour ce que le marché et l'État lui demandent d'être : un outil gestionnaire et comptable du chômage et de la désaffiliation ?

Une révolution économique internationale par le bas ?

Comme s'accorde également très bien à le souligner Jean-Louis Laville dans son dernier ouvrage [2011], il existe un renouveau d'un socialisme associationniste, assimilable à l'économie solidaire, sensible sur tous les continents. On parlera plus facilement d'économie populaire en Amérique latine, d'économie informelle en Afrique ou d'économie sociale dans les pays asiatiques et anglo-saxons (la notion de « *social economy* » réussissant seulement à se distinguer de celles de « *third sector* » ou de « *charities* »). Mais ce sont des pratiques convergentes que l'ensemble de ces dénominations recouvre. Il est ainsi courant de distinguer quatre familles composant l'alternative solidaire : les monnaies sociales, la finance solidaire, le commerce équitable Nord-Nord ou Nord-Sud et les services de proximité.

L'économie solidaire en France



Le Mouvement pour une économie solidaire (MES), fondé en 2002 pour reprendre la suite d'une autre structure plus informelle, offre aujourd'hui aux associations françaises une plate-forme politique commune proposant plus qu'une simple représentation. La cartographie des mouvements existants montre les actions communes menées.

L'ensemble de ces initiatives, sous des déclinaisons naturellement différentes au Nord et au Sud, connaît un tel déploiement que certains spécialistes, comme Ortiz et Munoz, n'hésitent pas à parler depuis une quinzaine d'années de « globalisation contre-hégémonique » [ORTIZ et MUNOZ, 1998].

La famille de la finance et de l'épargne solidaire est composée de structures aussi diverses que les associations d'épargne de proximité – CIGALES en France –, les coopératives de crédit comme Garrigue ou la plus connue Nef (Nouvelle économie fraternelle) qui investissent dans le financement des micro-initiatives coopératives montées *par* et *pour* des collectifs, des précaires, des personnes sans emploi ou encore des personnes

2. Les classes moyennes sont celles qui se répartissent, explique Castel, le long d'un continuum de positions professionnelles différenciées qui, certes, vont du SMIC aux plus élevées (cadres supérieurs), mais qui toutes bénéficient des mêmes prérogatives sur le plan du droit du travail et de ses régulations, de même que sur le plan de l'État et de ses prestations sociales.

3. C'est ainsi que l'Allemagne qui, pense-t-on, tire son épingle de la crise actuelle, l'a fait au prix de la multiplication des « petits » boulots mal rémunérés et sous-protégés grâce à une réforme massive du marché du travail voté en 2004 (la réforme Hartz IV).

qui désirent quitter un statut d'intérimaire ou de salarié jugé aliénant. La plupart des structures de finance solidaire dites « Nord-Nord » possèdent des cahiers des charges spécifiques qui impliquent que la structure financée intègre des dimensions elles-mêmes solidaires touchant par exemple au secteur social ou culturel. L'enjeu est évidemment ici, même si c'est parfois difficile, d'éviter de reproduire à petite échelle un micro-capitalisme (ou un capitalisme aux « pieds nus » comme dirait Serge Latouche [2003], en visant notamment le micro-crédit de Muhammad Yunus au Bangladesh) qui ne ferait qu'appliquer les règles conventionnelles du marché. C'est ainsi que diverses boutiques de commerce équitable ou bio « de proximité » ont pu voir le jour, en France comme à l'étranger. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Alors que le premier club de citoyens épargnant dans une CIGALES est né il y a à peine 30 ans, le territoire français aujourd'hui est couvert de 136 associations qui soutiennent actuellement quelques 350 entreprises et 1800 (auto-)emplois potentiels. La Nef, créée il y a à peine 24 ans, compte aujourd'hui 31 000 sociétaires – issus pour la plupart, comme pour les CIGALES, des classes moyennes peuplant ce que Castel nommait le marché primaire du travail (employés engagés, fonctionnaires militants, petits entrepreneurs à la retraite...). Elle a investi 20 millions d'euros dans plus de 350 projets en 2010.

L'essor de la finance solidaire est tout aussi notoire à l'échelle internationale : en 2006, Jean-Michel Servet notait que, de 1997 à 2004, l'accroissement du nombre de clients et de projets soutenus par des organisations de finance solidaire membres du réseau international INAISE⁴ avait été de 36 %. Au Japon, par exemple, une première banque communautaire (la Mirai Bank) voit le jour en 1994. Les citoyens qui y placent leur argent choisissent dans quels micro-projets investir les produits de l'épargne, à condition qu'ils portent sur les

4. International Association of Investors in the Social Economy (« Association internationale des investisseurs dans l'économie sociale »).

secteurs environnemental, social ou culturel et que leurs porteurs soient membres également de la coopérative de crédit. Aujourd'hui, il existe sur tout le territoire japonais douze banques de ce type (qualifiées de NPO Bank). Les plus petites sont composées d'une vingtaine de membres et disposent de capitaux s'élevant à quelques milliers de dollars. Mais les plus grosses comptent jusqu'à 500 membres et leurs investissements en 2010 se chiffraient à 2 millions de dollars [MAKINO, 2011].

Les monnaies sociales constituent un second ensemble. Elles ont une longue histoire que nous ne reprendrons pas ici⁵. Il reste que, rares et isolées au cours du xx^e siècle, elles ont connu un développement majeur dans le monde entier à partir des années 1980, principalement en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et au Japon. Jean-Louis Laville évalue leur nombre à quelques 2 500 associations pour un total de 1,5 millions d'adhérents [LAVILLE, 2011 : 148]. Leurs principaux représentants en France sont les Systèmes d'échanges locaux (SEL). Il s'agit de groupes de personnes qui pratiquent l'échange multilatéral de biens et de services en utilisant un système de bons d'échange, c'est-à-dire une unité de compte propre⁶ permettant de comptabiliser les transactions internes. Sont ainsi échangés des travaux de réparation, des gardes d'enfants, des cours de langues, etc. Il arrive que certains associés, très démunis, parviennent à vivre des fruits de leurs échanges. Il est à noter que les expériences françaises (il existe environ 300 SEL actuellement dans le pays), tout comme les Banques du temps italiennes et les *Tauschringe* allemands, reposent sur des unités monétaires qui ne sont généralement pas convertibles en euros. L'enjeu est d'éviter une marchandisation des services et des biens qui valoriserait et dévaloriserait ces derniers en fonction de leur prix traditionnel sur le marché.

5. En France, la première expérience de ce type fut la Banque du peuple créée par l'anarchiste libertaire Proudhon en 1848 (voir à ce sujet : FRÈRE B., 2009, *op. cit.*). On se référera, pour d'autres expériences européennes ou américaines au chapitre 10 du livre de BLANC L., 2000, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan.

6. Le grain de SEL, le Pigalle, le Piaf, le caillou, etc.

Les LETS (Local Exchange Trading Systems) anglo-saxons (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, États-Unis), quant à eux, ont l'habitude de faire correspondre leurs monnaies alternatives au dollar et ce afin de ménager à leurs membres les plus démunis la possibilité de convertir leurs gains et se fournir les éléments non accessibles et nécessaires à leur quotidien dans le LETS.

Aujourd'hui, il n'est plus possible de parler des monnaies sociales sans évoquer l'exemple de l'Argentine. Les premiers « clubs de troc » naissent au milieu des années 1990 à Buenos Aires. Leur succès est fulgurant et ils sont vite imités par les classes désaffiliées et les classes moyennes peuplant les quasi-« trous noirs » que sont la plupart des villes du pays, au point qu'il devient rapidement nécessaire de créer un Réseau global de troc (RGT) afin d'assurer une certaine mutualisation. Mais le réseau prend une telle ampleur que les échanges entre membres de différents clubs – qui ont pris le nom de *nodo* (« nœud » dans le réseau) – deviennent difficiles car rien ne structure les équivalences entre toutes les monnaies. Le RGT décide donc de créer une monnaie unique : le *crédito*. Le phénomène continue de s'amplifier et, à l'aube des années 2000, apparaissent plusieurs problèmes : inflation due à une sur-émission de *créditos*, relocalisation de plusieurs clubs qui (re)créent leur propre monnaie, régionalisation (et division) du RGT, création d'une franchise sociale... Malgré le succès des « méga férias » d'échange bimensuelles soutenues par le secrétariat de l'Industrie, du Commerce et du Travail de la mairie de Buenos Aires⁷, le système finit par imploser, après avoir compté plus de 5 millions de membres à travers l'Argentine. Si l'on ne rencontre plus qu'une vingtaine de *nodos* à Buenos Aires comptant quelque 4 000 membres et fonctionnant chacun avec leur propre monnaie, il reste que l'expérience argentine a prouvé qu'il était possible d'instaurer à grande

7. Sur le modèle de « la Fabrica » dans la propriété de l'ex-usine de textile La Bernalesa, à Quilmes où, en 1997, 600 personnes échangent produits et services (électriciens, coiffeurs, comptables, artisans, cuisiniers, enseignants...). Voir à ce sujet le site There Are Other Alternatives : www.taoproject.org

échelle un système économique, capable non seulement d'intégrer les plus démunis mais aussi de redessiner les contours des règles de l'échange économique puisque, ici, la thésaurisation est inutile et une égalité sociale stricte règne entre les membres : tous les biens et services proposés ont une valeur qui se mesure au temps (qui a été nécessaire pour les réaliser ou les prester) et non en fonction de l'offre et de la demande. Et l'heure d'un PDG ou d'un professeur d'université ne vaut pas plus que celle d'un artisan ou d'un ouvrier.

Pour répondre à ceux qui avanceraient l'argument qu'une économie parallèle, ni publique ni capitaliste, est systématiquement vouée à connaître le même déclin, l'exemple japonais peut être convoqué de plus bel. Là-bas, le réseau des *yichikris* rassemble 270 000 associations autonomes et indépendantes de l'État (chacune composée de 180 à 400 foyers). Elles proposent à leurs membres toutes sortes de biens et de services de proximité. Comme l'écrit François Plassart, « ce que nous montrent les *yichikris*, c'est que des espaces autonomes de solidarité autogérés peuvent exister dans l'entre-deux qui sépare la famille et l'économie de marché, qui sépare la famille et la fonction publique » [PLASSART, 1997].

Une troisième famille qui rassemble le commerce équitable Nord-Nord ou Nord-Sud est incarnée en France par des réseaux tels que celui des magasins Biocoop ou les AMAP⁸ (pour le Nord-Nord), Artisans du monde et Andines (pour le Nord-Sud). S'il ne représente que 0,02 % du commerce mondial actuel, les chiffres concernant le commerce équitable sont également en constante augmentation puisque l'estimation totale des ventes en 2007 pour la France est de 241 millions d'euros, soit une augmentation de 157 % depuis 2004. Les World Shops, comme les magasins Artisans du monde, se comptaient sur les doigts de la main au début des années 1970 dans le pays où ils virent le jour : la Hollande. Aujourd'hui, on en compte plus de 3500 (mobilisant plus de 60 000 bénévoles et 4 000 salariés) dans quelques 18 pays européens. Naturellement,

8. Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne.

ce secteur est loin d'être épargné par les tensions. Celles-ci vont croissantes entre le courant des World Shops et celui dit « de la certification » dont le principal représentant est Max Havelaar. Dans le courant de la certification, on estime qu'il est important que les produits labellisés puissent se retrouver dans les grandes surfaces afin de se faire connaître du grand public. Dans le courant des World Shops, à l'inverse, on critique l'attitude de ces grandes surfaces qui « dépersonnalisent » le rapport entre consommateurs du Nord et producteurs du Sud alors que le commerce équitable était initialement destiné à les rapprocher (en organisant des rencontres, en assurant une information claire dans les magasins sur les conditions de production et l'identité des producteurs, etc.). Cela sans compter qu'il est devenu assez clair que les grandes surfaces n'utilisent le commerce équitable que comme une vitrine, sans plus augmenter depuis des années la place qui lui est conférée en rayon et sans changer l'attitude draconienne qui est la leur à l'égard de leurs fournisseurs et de leur personnel⁹.

Mais le plus intéressant en termes de commerce équitable n'est plus spécifiquement l'élan charitable qui a conduit ces quarante dernières années des acteurs de la société civile du Nord (principalement issus des classes moyennes) à s'associer à des producteurs du Sud. Cela dans le but de dépasser les injustices inhérentes aux marchés internationaux que ces derniers subissent. Depuis à présent une dizaine d'années, on parle également de commerce équitable Nord-Nord et Sud-Sud pour qualifier un nouveau genre de coopératives de production et de consommation. À ce titre, les AMAP françaises nous intéressent tout particulièrement. Sans refaire l'histoire depuis le XIX^e siècle – ce qui nous conduirait par exemple à décrire le Commerce véridique et social, première véritable coopérative de consommation initiée par Michel-Marie Derion à Lyon en 1835 [BAYON, 2002] –, on peut estimer que

les premières coopératives contemporaines du type AMAP sont apparues au Japon dans les années 1970. Le premier *teikei* (qui signifie « coopérative ») naît d'une réaction citoyenne contre l'agriculture intensive alors en plein essor et permet à 11 familles tokyoïtes de lier un contrat avec quelques paysans locaux n'utilisant pas d'intrants chimiques [ZIMMER, 2011]. Le concept connaît un succès certain au point qu'aujourd'hui une famille japonaise sur quatre participe à une *teikei*. Aux États-Unis, au milieu des années 1980, s'organisent les premières expériences de CSA (Community Supported Agriculture) dans le Massachusetts et dans le New Hampshire. Les raisons sont à la fois idéologiques et sanitaires, comme dans le cas du Japon. Le mouvement gagne le Canada au point qu'aujourd'hui c'est plus de 100 fermes qui travaillent avec quelques 8500 foyers rien qu'au Québec. Aux États-Unis, le dernier dénombrement fait état de presque 13 000 CSA [CHARLEBOIS, 2011 ; FLORES, 2006].

Le développement des AMAP françaises est plus tardif puisque la première ne voit le jour qu'en 2001. Mais leur fonctionnement est identique. Elles visent à fournir à leurs membres une alimentation de qualité, produite à proximité de leur ville ou village, en échange d'une implication dans la distribution et/ou la production de celle-ci auprès du paysan. La mutualisation de ces tâches permet notamment aux membres d'avoir accès à des produits bios à moindre coût puisqu'une série d'intermédiaires sont évités. Ces initiatives sont porteuses d'une alternative au « bio » industriel de la grande distribution et surtout ont pour conséquence de relocaliser l'échange marchand là où le commerce équitable reste écologiquement problématique puisque les produits peuvent faire le tour du monde en avion pour parvenir dans nos assiettes. Mais relevons que, dans les deux cas, commerce « équitable » ou « de proximité », c'est encore l'investissement citoyen de classes moyennes engagées, par le bénévolat, qui permet de faire des économies d'échelle pour rétribuer correctement des producteurs (souvent précaires) soucieux de privilégier des produits de qualité.

Et le succès est croissant. Comme l'indique Fabrice Ripoll : « fin 2011, les promoteurs des AMAP annonçaient environ 1 600 collectifs, rassemblant plus de 66 000 familles et près de 270 000 consommateurs, soit un chiffre d'affaires annuel estimé à 48 millions d'euros » [RIPOLL, 2013].

Le commerce « équitable relocalisé » se déploie également au Sud. C'est ce dont atteste par exemple la création à Lima, en 2001, du Réseau latino-américain de commercialisation communautaire (RELACC) qui comprend 12 pays. « Son objectif est de promouvoir l'accroissement des échanges nationaux tout en diminuant les intermédiaires afin que les producteurs majoritairement indigènes reçoivent un meilleur prix pour leur travail. Quant aux consommateurs, ils ont accès à des produits de première nécessité à un prix maîtrisé ; au Pérou, plus de 3 000 restaurants populaires s'approvisionnent ainsi. Le label « Comercio Justo México » est un autre exemple de dynamique Sud-Sud, pour la commercialisation sur le marché national » [LAVILLE, 2011 : 143].

Enfin, la dernière famille rassemble ce que les spécialistes nomment depuis les années 1980 les « services de proximité », souvent développés sous forme associative ou coopérative (SCOP, SCIC, etc.). Quatre grands secteurs sont concernés : les services de la vie quotidienne et de la santé (aide aux personnes âgées, etc.), les services d'amélioration du cadre de vie (entretiens d'immeubles, etc.), les services culturels et de loisirs, les services d'environnement (entretiens d'espaces verts, recyclage, etc.). Les exemples les plus répandus en France sont ceux des Régies de quartier ou des crèches parentales qui se développent dans la plupart des villes depuis le début des années 1980 et hybrident leurs ressources : financements publics, marché, bénévolat. Des structures d'accompagnement au développement de tels services existent (par exemple les Pôles d'économie solidaire). Ils rassemblent des bénévoles et des professionnels qui tentent d'appuyer leurs promoteurs. Tous travaillent parfois avec les organismes de finance solidaire (avec le même genre de cahiers des

charges), voire avec les réseaux de commerce bio ou équitable.

Comme pour toutes les autres familles « solidaires », celle des services de proximité connaît bien des déclinaisons au cœur de l'économie populaire en Amérique latine ou de l'économie sociale en Amérique du Nord. Depuis les années 1980, les Community Development Corporations (CDC) se multiplient aux États-Unis. Il s'agit de structures axées sur la revitalisation des quartiers et des espaces ruraux par la mobilisation des habitants, désaffiliés ou non. D'autre part, de nouvelles coopératives se multiplient, incluant les coopératives de travail où les travailleurs détiennent la majorité du capital, avec une répartition relativement égale des parts entre eux. Elles représentent 1200 entités de petite taille employant quelque 15 000 personnes. Au Royaume-Uni, les approches communautaires s'expriment à travers le développement de la Community Transport Association (CTA), reconnue au niveau national comme organe représentatif des groupes qui se sont unis pour pallier le déficit de transport : des Community Entreprises, nombreuses en Écosse, des Community Foundations et des Community Development Trusts (CDT). Toutes ces initiatives prennent place dans des territoires ruraux et urbains où l'activité marchande conventionnelle décline, laissant à sa place un trou noir économique. Depuis les années 1990, cette dynamique vient de la population elle-même pour contrecarrer la marginalisation de territoires défavorisés.

Dans la protection de l'environnement, les Groundwork Trusts mènent à bien plus de 3 000 projets ayant comme point commun la participation des habitants à leur conception et leur mise en œuvre, en partenariat avec des associations écologiques, des collectivités locales et des entreprises. Dans la garde d'enfants à nouveau, les *playgrounds* sont des lieux d'accueil à temps partiel pour les jeunes enfants : dirigés par des parents réagissant contre la pénurie de l'offre, ils sont 18 000 au tournant des années 2000 et procurent 19 % des places disponibles pour les enfants de moins de 5 ans, là où leurs équivalents suédois en procurent 15 %. En Allemagne, en ce même début

9. Voir à ce sujet la très belle étude sur les grandes surfaces réalisée par FERRERAS I., 2007, *Critique politique du travail*, Paris, Presses de Sciences Po.

de XXI^e siècle, c'est quelque 70 000 structures d'auto-assistance similaires qui sont recensées, fournissant du travail à quelque 2,65 millions de personnes dans les domaines de la santé ou de l'action sociale [LAVILLE, 2011 : 130-131]. En France, l'ACEPP (Association des collectifs enfants-parents-professionnels) qui fédère les crèches parentales, travaille principalement à implanter son dispositif dans les quartiers populaires, là où une structure autogérée par les parents peut à la fois retisser du lien social et autoriser des économies substantielles.

Dans le secteur de la santé, on peut évoquer les 90 maisons médicales belges, ces associations qui délivrent une médecine de proximité gratuite dans les quartiers urbains les plus précaires. Le Brésil, où comme l'indique le repère 2, l'économie solidaire tous secteurs confondus ne cesse de s'accroître, compte pour sa part plus de 100 coopératives de services médicaux similaires, regroupant près de 15 000 médecins associés. Ces services comptent dans l'économie dite « formelle », contrairement à la plus grande partie des services de proximité brésiliens qui sont encore aujourd'hui considérés comme des activités économiques informelles au même titre que la criminalité ou les activités sous-rémunérées liées aux stratégies d'externalisation des grandes firmes capitalistes. Pourtant, une partie difficilement quantifiable de ce même secteur « informel » ne fait que reposer sur de l'aide mutuelle¹⁰. Bien des services de proximité, au Brésil comme dans les autres pays d'Amérique latine, sont des organisations de chômeurs, des cuisines collectives, des jardins potagers, des pré-coopératives d'auto-construction, des organisations consacrées aux problèmes de logements, etc. La propriété commune des moyens de production y est la règle. On estime qu'à la fin du XX^e siècle, cette économie populaire représente 25 % des emplois dans

une ville comme Santiago du Chili. « Dans ce pays comme dans d'autres, l'un des exemples les plus illustratifs est celui du recyclage des déchets. Ce sont près de 300 000 personnes, soit 1 % de la population, qui vivent de la récupération, dont 50 000 à Bogota » [LAVILLE, 2011 : 120]. L'association des recycleurs de Bogota s'est ainsi créée pour réagir à l'ostracisme que subissent ces recycleurs, victimes à la fois des intermédiaires formels et informels auxquels ils revendent, souvent au prix d'un mépris social très stigmatisant.

Les caractéristiques de l'alternative solidaire : organisation, autonomisation, politisation

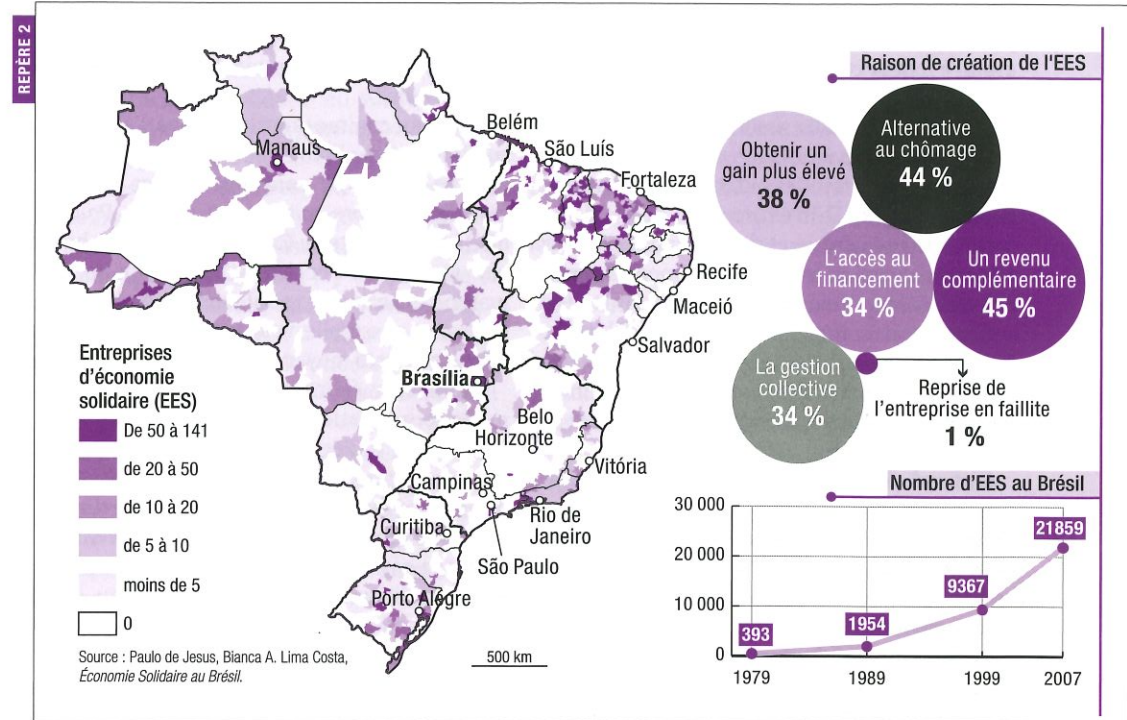
Des SEL japonais, aux coopératives de services de proximité brésiliennes en passant par les *community enterprises* britanniques ou américaines, les économistes spécialistes du secteur s'accordent à dire que les caractéristiques des initiatives sont similaires [DEFOURNY et alii, 2009] :

- finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que le profit ;
- autonomie de gestion (ou autogestion) ;
- processus de décision démocratique (1 homme = 1 voix) ;
- propriété collective (coopérative ou associative) des capitaux et des moyens de production ;
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus (répartition équitable de la plus-value entre le travail et l'investissement dans l'activité d'une part et entre les travailleurs eux-mêmes d'autre part) ;
- l'activité marchande (pour les services de proximité, le commerce équitable ou la finance solidaire) se précise par l'ajout d'un dernier critère : plus de 50 % des ressources courantes proviennent de la vente de biens et services.

Ce qui fait la singularité de l'économie solidaire est donc certes son public : précaires, intérimaires, stagiaires lassés, chômeurs (désaffiliés) d'une part, et classes moyennes bénévoles, qui se savent potentiellement désaffiliés d'autre part. Mais c'est encore tout autant son mode de fonctionnement. Si naturellement l'ensemble de ces critères sont peu

10. À n'en pas douter, plusieurs acteurs de l'économie informelle participent certainement tant à des services de proximité qu'à d'autres activités illégales. Il convient ici d'éviter tout angélisme. Il n'est ainsi pas du tout absurde d'imaginer qu'une même personne s'adonnant, pour survivre, au trafic de drogue soit susceptible de s'investir également dans des activités de solidarité communautaires, comme par exemple un restaurant coopératif.

L'économie solidaire au Brésil



En moins de trente ans, les initiatives solidaires se sont développées à une vitesse surprenante au Brésil. Si l'on en croit leur courbe de progression, leur nombre va encore croître fortement dans les années à venir. Les principales raisons avancées par les acteurs qui s'engagent dans cette voie économique alternative sont autant pratiques (revenus, alternative au chômage) qu'idéologiques (gestion collective).

ou prou respectés en fonction des situations, il ne fait pas de doute qu'ils permettent de singulariser très clairement l'économie solidaire et qu'ils attestent de ses velléités alternatives potentielles. La simple évocation des critères « 1 » et « 4 » (rejet de la seule finalité de profit et de la propriété privée) suffit à se convaincre que nous sommes en présence d'une économie qui, idéalement, ne se rêve pas « à côté » du capitalisme mais à sa place. La notion de « marché » quant à elle n'est pas délégitimée dès lors qu'il s'organise collectivement depuis l'action coopérative et collective.

Outre son public et ses modalités d'organisation interne, le rejet du « secteur insertionnel » est une autre dimension de l'économie solidaire qui atteste de ses velléités alternatives. Les promoteurs politiques de ce secteur voudraient la confiner au traitement de la question sociale

et au management des classes désaffiliées, en marge d'un secteur public et d'un secteur privé capitaliste qui, pour leur part, s'occuperaient de ce qui compte : le politique et l'économique. Les acteurs de l'économie solidaire réalisent pour certains depuis quelques années qu'il est absurde de vouloir « réinsérer » des « exclus » dans un marché « primaire » de l'emploi qui n'existe comme tel que parce qu'il a l'opportunité précisément de disposer, sur un vaste marché secondaire, d'une sous-classe de travailleurs désaffiliés flexibles et peu chers (puisque souvent subventionnés par l'État sur « contrats d'insertion » [CASTEL, 2007 : 20]) susceptibles de servir de main-d'œuvre d'appoint en temps opportun. Tous s'accordent à tordre le coup au couple exclusion/insertion qui fait précisément porter aux individus la responsabilité de leur marginalité, de leur

soi-disant différence, parce qu'ils ne seraient pas assez « entrepreneurs d'eux-mêmes », pas assez « leaders de leur propre vie », pas assez « connectés aux opportunités » pour trouver un emploi à plein temps en CDI. Une fois ces présupposés assimilés par la notion d'exclusion, il devient facile d'avancer, comme l'ont longtemps fait des auteurs comme Pierre Rosanvallon, qu'il n'existe pas de « classe sociale de précaires » et de prétendre pouvoir régler la question sociale en imposant, sous couvert d'économie solidaire, des dispositifs « d'insertion » singularisés et particularisés. Puisqu'il n'y a pas de « classe » mais que des « individus », les réponses devraient être « individualisées » [ROSANVALLON, 1995]. Et c'est là que le bât blesse, au moins à deux égards.

D'abord, il n'est pas illégitime de se demander : « insertion dans quoi ? » Les classes moyennes savent que ce sont bien davantage elles qui risquent d'être intégrées à la précarité plutôt que l'inverse. Elles se délitent progressivement, comme nous l'avons indiqué plus haut. Les digues qui les séparaient du précaire et de la désaffiliation s'estompent peu à peu : allongement du temps de travail (dont le raccourcissement avait eu pour effet précisément d'augmenter l'espérance de vie), abaissement des salaires ou du seuil de salaire minimum, multi-emploi contraint, raréfaction des CDI au profit d'une gamme de plus en plus sophistiquée de CDD, remise en cause du droit du travail¹¹ (qui freine la productivité), etc. [CASTEL, 2007 : 421].

Ensuite, vouloir rendre les désaffiliés plus connectés, plus mobiles, plus flexibles, plus adaptés au marché de l'emploi et à l'économie mondialisée par des dispositifs individualisés, c'est en quelque sorte s'astreindre au travail de Sisyphe et reconduire sans cesse aux portes de la société salariale traditionnelle l'exclu qui s'en trouvera éternellement rejeté. En définitive, l'utopie de l'insertion consiste à croire qu'il est possible d'extraire des trous noirs de

11. Si l'on pense par exemple en France aux contrats nouvelle embauche ou aux contrats première embauche, clairement dérogoires au droit du travail et qui donnaient aux employeurs la possibilité de licencier quand et comme ils voulaient sans indemnités.

l'économie informationnelle mondialisée les désaffiliés qui les peuplent et qui alimentent le marché secondaire du travail dont l'économie a foncièrement besoin à titre de variable d'ajustement.

Se vivant comme une alternative, l'économie solidaire refuse la logique de l'insertion sur le marché du travail conventionnel et voudrait créer son propre marché du travail. Pour le dire avec les mots de Castel évoqués plus haut, elle assumerait l'enrichissement d'un second marché du travail [2007], sans chercher à en faire une passerelle vers le marché primaire, celui de classes moyennes à la dérive.

Un dernier élément (après son public, son mode organisationnel propre et son autonomisation à l'égard du marché du travail classique) place l'économie solidaire à l'écart de l'économie capitaliste. Il s'agit de sa dimension foncièrement politique. Bien souvent, on envisage ces associations multiformes comme une repolitisation de l'économie, au sens noble et polanyien du terme évoqué plus haut (le « réencastrement » de l'économie dans le social). Ces initiatives « solidaires » ne se réfèrent jamais au monde « politique » (institutionnalisés) alors même qu'elles traduisent « une citoyenneté modeste, ordinaire ». Il se jouerait là bien autre chose qu'une simple et fragile stratégie de survie, de débrouille : la gestion de l'espace public où l'on se trouve en lien avec autrui [CHANIAL, 1998]. Ce qui peut-être devient possible, dit-on, « c'est un engagement public de couches dominées qui soient au moins partiellement autonomisées des structures de représentations dominantes » (partis ou syndicats), « l'affranchissement des appartenances et des canaux obligés d'expression, la potentielle inscription du politique au sein même des actions sur le terrain, l'éventualité d'un exercice renouvelé de la démocratie » [ION, 1999].

En définitive, utopie alternative au capitalisme et vectrice de démocratie pratique, c'est d'un véritable projet d'économie politique dont serait porteuse l'économie solidaire. À la tête de ce projet, se trouve probablement la déclinaison latine du mouvement. Au-delà des services de proximités et autres SEL qui,

comme nous l'avons vu, se développent sous des formes différentes tant au Nord qu'au Sud, il faut souligner qu'une dimension politique supplémentaire vient caractériser principalement l'économie solidaire en Amérique du Sud. Des pays comme l'Argentine ou le Brésil voient chaque année des entreprises diverses et variées être reprises en coopératives par leurs travailleurs qui tentent la gestion démocratique (tous en Assemblée générale : un homme, une voix). Tout n'y est pas rose et le fameux « on produit, on vend, on se paie » est souvent très périlleux à réaliser. Mais les succès sont de plus en plus nombreux, là où des patrons classiques, pourtant managers hautement compétents, ont déclaré forfait. Citons pêle-mêle l'usine métallurgique Impa, l'hôtel le Bauen, l'imprimerie Chilavert, la fabrique de carrelage Fasinpat, la coopérative Catense et ses 12 000 travailleurs dans le nord-est brésilien, et de nombreuses autres plus récentes encore.

Au regard de ces expériences, on peut se demander pourquoi la réflexion autogestionnaire peine en France à se déployer à l'heure où syndicats et partis réunis, pour toute alternative aux délocalisations et aux fermetures de sites industriels, n'ont pour seul imaginaire que celui de la quête de « repreneurs crédibles » et de « nouveaux investisseurs » étrangers. Lesquels naturellement, feint-on de penser, ne délocaliseront pas eux aussi à la première occasion venue. Car tout se passe en effet comme si les piliers traditionnels de la concertation politique de nos sociétés-démocraties occidentales étaient à ce point imprégnés de l'imaginaire de la société salariale (dans sa configuration contemporaine la plus perversive)¹² qu'ils ne parviennent pas à

12. Cet imaginaire, nos classes politiques et syndicales en héritent directement du XX^e siècle : elles ne parviennent pas à penser le travail « hors » du rapport de domination employeur-employés inhérent aux formes d'embauches traditionnelles dans le secteur privé (ouvrier, cadre, manœuvre, etc.) ou public (fonctionnaire). Les choses seraient moins graves si le salariat auquel cet imaginaire renvoie ne traduisait pas aujourd'hui, en plus d'un rapport de domination, un « en-deçà » du salariat traditionnel, une sorte de nouveau registre d'existence du salariat. Un précaire prêt à vendre sa force de travail, coûte que coûte, au prix imposé par l'employeur sans discussion aucune [CASTEL, 2007 : 422 et 426]. Or, initiatives et propriétés collectives, autogestion et démocratie rendent l'économie solidaire difficilement lisible pour tout ceux qui se représentent l'activité économique depuis les schèmes de cet imaginaire.

envisager qu'une économie différente puisse se rêver au-delà du triptyque traditionnel : actionnaires investisseurs, patrons (PDG et managers), employés salariés. Ce constat a pour paradoxe – et non des moindres – de pointer le fait que la structure sociale même du capitalisme semble aussi nécessaire à ceux qui entendent le combattre qu'à ceux à qui elle profite largement.

Mais est-ce à dire que l'économie solidaire aurait tout compris là où les syndicats par exemple seraient complètement dépassés ? Loin s'en faut car ces derniers ont acquis de longue date une expérience politique et une lucidité à l'égard du pouvoir, alors que les premiers persistent actuellement à camper une sorte d'irénisme moral quelque peu naïf sur lequel il convient de se pencher à présent.

En effet, si l'ensemble de ces initiatives associatives ou coopératives atteste effectivement d'un élan citoyen indéniable, renouvelant par là même un courant d'action né du socialisme associationniste ou libertaire au XIX^e siècle habitué à troubler l'ordre de domination économique et politique établi, il reste que cet élan pose une question irrésolue à leur propre galaxie militante.

Il s'agit de la question de leur organisation politique. Il est probablement un peu idéaliste de se contenter de magnifier cette force démocratique de l'économie solidaire et cette « essence politique » dont elle serait porteuse. Comme l'écrit Alain Caillé, ces associations sont « politiques », certes. Mais où se trouve la forme organisationnelle à grande échelle qui leur permettrait de faire entendre leur voix aux institutions européennes et nationales en charge des politiques économiques et sociales ? Tôt au tard, il faudra bien poser la question du pouvoir, c'est-à-dire poser la question « d'une méta-association entre les associations existantes. Il faudra bien qu'émergent, en somme, des associations spécialisées dans les problèmes d'ordre général dans la question du liant et de la transversalité » [CAILLÉ, 2003]. Car à force de faire comme si la citoyenneté *pratiquée* suffisait, on ne voit guère naître une parole commune susceptible de fournir un schéma collectif, comme le syndicalisme à l'époque, dans lequel

les espoirs divers pourraient s'investir. Faute d'incarnation dans un lieu (que tous pourraient investir démocratiquement et à tour de rôle), le pouvoir est pour ainsi dire dilapidé entre diverses chapelles qui s'opposent parfois les unes aux autres. Pour preuve : la multiplicité des réseaux internationaux¹³ dont le nombre n'a pour égal que la faiblesse et l'impuissance au-delà de leur strict impact sur le développement local.

L'idée même de structuration fait peur. Elle évoque la déprise, la verticalité, la confiscation de la parole et l'allégeance obligée à une ligne idéologique fixe. C'est d'ailleurs au carrefour de ces divers éléments que l'on comprend le désintérêt de la plupart des militants de l'économie solidaire pour l'engagement auprès des structures politiques classiques : il est très contraignant. Il faut souvent confier sa voix à un représentant, alors même que, depuis les années 1980, un nombre croissant de militants éprouve une réelle méfiance par rapport aux délégations politiques et aux discours de leurs chefs de file rarement suivis de réelles transformations sociales.

Dans les nouvelles formes d'engagement, telles que l'économie alternative et solidaire, l'autonomie est beaucoup plus grande. On peut s'engager et se désengager aisément

d'une association : lorsqu'on estime que le message (ou les produits) ne correspond plus à ses attentes, il est facile de s'en retirer pour s'engager ailleurs.

Jacques Ion l'a bien montré, ces formes de militantisme conviennent mieux à une société plus individualisée : un engagement plus *light*, moins chronophage, une contestation plus personnalisée, moins générale [ION *et alii*, 2005]. On s'engage à la carte, sans se sentir « obligé » par une organisation spécifique et l'imaginaire qu'elle charrie comme on l'était lorsque l'on s'engageait dans des structures aux idéologies plus marxisantes. Au bout du compte, cette forme d'engagement est le négatif photographique de l'engagement dans le capitalisme contemporain pour ses cadres : elle est flexible. C'est ce qui en fait la force... et la fragilité à la fois.

Certes, en s'engageant par exemple dans une AMAP ou dans un CSA, les membres font de la politique au sens pratique du terme. Ils ne se contentent pas de dénoncer verbalement l'agriculture productiviste et un réseau d'enseignes de grandes surfaces capitalistes (Carrefour, etc.). Ils réinventent également pratiquement une économie locale coopérative et mutualiste dont le succès croissant risque peut-être un jour d'inquiéter fortement lesdits producteurs industriels et lesdites enseignes qui avaient jusque-là pour habitude de dicter ce que pouvait être la réalité de la consommation. À savoir : une massification des produits et des clients dans des espaces gigantesques et dépersonnalisés, loin des producteurs et de toute réflexion sur nos modes de consommation ostentatoires. En lieu et place d'une critique politique verbale, sans corps, c'est à une critique pratique d'émancipation directe, parfois même irréflectée en tant que telle, que s'adonnent les coopérateurs de ces groupes d'achat.

Mais au-delà de la politique en acte, quels sont les modes d'expression, les relais politiques ? Les grands progrès sociaux ne sont jamais advenus par de la bonne volonté morale (celle, par exemple, d'un consommateur de café labellisé Max Havelaar) mais par le recouplement d'intérêts biens compris de groupes

sociaux dans une lutte politique déclarée. Or, aujourd'hui, force est de constater que s'il existe un tel fossé entre représentants politiques et société civile, c'est aussi parce que les manifestations critiques de celle-ci, comme l'économie solidaire, peinent à transiter de la diversité sociale et du *pathos* moral qui les caractérisent pour partie (« je m'investis avec et pour les démunis, via une *community development corporation*, le commerce équitable, etc. ») à la formalisation d'une lutte et d'un *logos* politique commun.

Oser affronter la question de l'organisation du pouvoir, tout en conservant son essence populaire, voilà peut-être le pari à venir de l'économie solidaire pour devenir réelle force de proposition politique. Une proposition qui n'omet pas la démocratie, comme bien souvent la gauche radicale a pu le faire en visant une révolution prolétarienne qui ne s'encombre pas de la voix du prolétaire.

Quelle politique solidaire face à l'idéologie gestionnaire de la précarité ?

Aujourd'hui, l'économie solidaire, tous pays confondus, est confrontée à ce problème crucial : faute de se doter d'une identité et d'un agenda politique, nécessaires vecteurs de l'alternative économique, elle ne peut que subir l'identité que lui octroient certains partis, dans le meilleur des cas à la marge de leurs programmes ou politiques publiques. Cette identité « imposée » est celle de la réinsertion par le truchement de la « resocialisation », à quelques rares exceptions autogestionnaires près, comme celles envisagées en Amérique latine. Tel serait en effet son sacerdoce et la seule raison que les partis de gauches, verts ou socialistes, donnent à sa faible existence et à leur éventuel soutien (les partis conservateurs l'ignorant le plus souvent purement et simplement).

Au Nord comme au Sud, l'économie solidaire flirte sans cesse avec l'instrumentalisation que peuvent en faire les pouvoirs publics. D'ailleurs, lorsqu'elle a l'occasion de « salarier » grâce à de potentielles subventions publiques, il n'est pas rare de la voir recourir aux statuts qu'elle décrie par ailleurs : emplois

aidés, CDD et temps partiels en tête. Partout, il lui est demandé de « manager » la question sociale afin de reformater les « exclus » selon les critères de la société salariale qui se travestit aujourd'hui d'une nouvelle idéologie gestionnaire, qui pèse tant sur les individus que sur les institutions, très bien décrite par Vincent de Gaulejac. Cette idéologie repose sur un ensemble de principes abstraits survalorisés mais qui ont des effets puissants sur la réalité de l'organisation du travail : connectivité, flexibilité, mobilité, adaptabilité, efficacité, performance, rationalisation [DE GAULEJAC, 2005]. Le tout évalué en permanence par d'onéreux dispositifs de consultance.

Selon nous, cette idéologie gestionnaire semble n'être rien de moins que l'outil cosmétique utilisé pour tenter de maquiller les métamorphoses de la société salariale.

Comme l'indique Vincent de Gaulejac, l'économie solidaire, dont les principales réalisations de par le monde sont bien souvent nées de la débrouille des plus désaffiliés eux-mêmes, procède bel et bien d'un processus d'émancipation direct, notamment stimulé par les caractéristiques organisationnelles évoquées (autogestion, démocratie, etc.) [DE GAULEJAC, 2005]. Ce processus est susceptible de venir gripper l'idéologie managériale et les contours de la société salariale qu'elle entend également redessiner en assurant l'affinement des outils qui lui permettent d'articuler au plus juste le marché secondaire et le marché primaire du travail : insertion, requalification, professionnalisation, compétitivité.

Cependant, on peut se demander si, à force de s'investir le nez dans le guidon, en faveur et/ou à l'initiative de ceux (souvent les mêmes : femmes, étrangers, chômeurs...) qui subissent la violence d'une économie mondialisée et financiarisée de plein fouet, certaines de ces initiatives ne risquent pas de renforcer leur identité de roue de secours marginale de LA véritable économie, l'authentique, la grande – celle du marché – au lieu précisément de rester le bâton qui vient en briser les rayons. Au point d'ailleurs de ne même plus voir que les statuts salariaux atypiques propres au précaire désaffilié

13. La liste suggérée ci-dessous n'est en rien exhaustive mais indique la diversité des unions, réseaux et autres fédérations d'économie sociale et solidaire. Rien que pour l'Europe, on compte déjà un nombre important de structures n'ayant pas spécialement de liens entre elles : ESENSEE (Eco Social Economy Network South and East Europe), REVES (Réseau européen des villes et régions de l'économie sociale), EESC (European Economic and Social Committee), FEBEA (Fédération européenne de finances et banques éthiques et alternatives), Social Planet, RIPPSS Europe (Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire, Europe), IRIS (Inter-réseau européen des initiatives éthiques et solidaires), Coopératives Europe, CECOP (Confédération européenne des coopératives de production et de travail associé, des coopératives sociales et des entreprises sociales et participatives), etc. Cette diversité n'est pas moins indicative à l'échelle mondiale : le RIPPSS (Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire), le FIESS (Forum international de l'économie sociale), l'AIIES (Association internationale des investisseurs en économie sociale), l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, ICA (International Cooperative Alliance), WFTO (World Fair Trade organization), IFAT (International Fair Trade Association), INAISE (Association internationale des investisseurs dans l'économie sociale), Point Pal (réseau international de services de proximité), RIFES (Réseau international femmes et économie solidaire), la FIEF (Fédération internationale d'économie familiale), la Fédération internationale des assurances coopératives et mutualistes, etc.

peuplent souvent ses propres rangs associatifs, faute de recul politique.

Tout se passe parfois en effet comme si l'on acceptait de laisser aux mains des institutions le réel pouvoir politique de définir l'économie solidaire pour se contenter de la *politique du proche* évoquée (modeste et ordinaire), plus efficace. La puissance du mouvement ouvrier, qui, depuis le XIX^e siècle, a permis d'obtenir tant sur le terrain social, était précisément d'avoir été alimentée par des individus qui n'avaient pas d'autres choix que de s'unir pour faire porter une voix collective, au-delà de l'engagement dans le proche. Aujourd'hui, se reconnaître des raisons communes de lutter n'est plus si simple dans une société salariale éclatée entre des fonctionnaires toujours moins nombreux, des salariés du privé encore

relativement protégés mais toujours plus menacés dans les pays européens et un nombre croissant de précaires à temps partiel ou à durée déterminée déjà ultra-flexibilisés. Et ce déficit d'unité découlant de l'invisibilisation des motifs communs de lutte se traduit jusque dans l'engagement associatif ou coopératif de l'économie solidaire. Jusqu'à présent, qu'il s'agisse des épargnants de la finance solidaire, de consommateurs de café équitable ou encore des coopératives de travail montées par les démunis, la débrouille, l'altruisme ou le plaisir du lien social prévalent parmi les motifs de l'engagement... Or, jusqu'à présent, le monde n'a jamais pu être réellement transformé que là où des intérêts biens perçus, et collectivisés, parvenaient à faire violemment effraction dans les rapports de force institués. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAYON D., 2002, *Le commerce véridique et social*, Paris, Atelier de création libertaire.
- BLANC L., 2000, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan.
- CAILLÉ A., 2003, « Sur le concept d'économie en général et d'économie solidaire en particulier », *L'alter-économie, quelle autre mondialisation ?*, *Revue du MAUSS*, n° 21, p. 215-236.
- CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, p. 658-659.
- CASTEL R., 2007, « Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précaire », in: PAUGAM S., *Repenser la solidarité*, Paris, PUF, p. 418.
- CASTEL R. et HAROCHE Cl., 2001, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard, p. 112-113.
- CASTELLS E., 2000, *L'ère de l'information*, Paris, Fayard.
- CHANIAL P., 1998, « La délicate essence de la démocratie : solidarité, don et association », *Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif*, *Revue du MAUSS semestrielle*, n° 11, p. 28-43.
- CHARLEBOIS J.-M., 2011, « Le projet Otesha (Canada) : la consommation alternative par la communauté intentionnelle », in: PLEYERS G., *La consommation critique*, Paris, Desclée De Brouwer.
- CHAUVEL L., 2001, « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, n° 79.
- CHAUVEL L., 2004, « Le renouveau d'une société de classes », in: BOUFFARTIGUE P., *Le retour des classes sociales : inégalités, dominations, conflits*, Paris, La Dispute.
- CHAUVEL L., 2006, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Le Seuil.
- DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTENEAU B. et NYSSENS M., 2009, *The Worldwide Making of the Social Economy. Innovations and Changes*, Leuven & The Hague, Acco: 15-40.
- DE GAULEJAC V., 2005, *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, Paris, Le Seuil, p. 317-323.
- FERRERAS I., 2007, *Critique politique du travail*, Paris, Presses de Sciences Po.
- FLORES H.-C., 2006, *Food Not Lawns. How to turn your Yard into Garden and your Neighbourhood into a Community*, Vermont, Chelsea Green Publishing Company.
- FRÈRE B., 2009, *Le nouvel esprit solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer.
- ION J., 1999, « Engagements associatifs et espace public », *Mouvements*, n° 3, p. 67-73.
- ION J. et alii, 2005, *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement.
- LATOUCHE S., 2003, « L'oxymore de l'économie solidaire », *L'alter-économie. Quelle « autre mondialisation ? »*, *Revue du MAUSS*, n° 21, p. 145-150.
- LAVILLE J.-L., 2011, *Politique de l'association*, Paris, Le Seuil.
- MAKINO M., 2011, "Emerging models of social and community finance in Japan: opportunities and challenges" (disponible sur : www.researchgate.net/publication/229050217_Emerging_Models_of_Social_and_Community_Finance_in_Japan_Opportunities_and_Challenges).
- ORTIZ H. et MUNOZ L., 1998, *Globalizacion de la solidarad. Unreto para todos*, Lima, SES-CEP.
- PLASSART F., 1997, *Le temps choisi, un nouvel art de vivre pour partager le travail autrement*, Paris, Charles Léopold Mayer.
- POLANYI K., 1985, *La grande transformation*, Paris, Gallimard.
- RIPOLL F., 2013, « Les AMAP et dispositifs apparentés : forces et faiblesses axiologiques et stratégiques d'un succès pratique », in: FRÈRE B. et JACQUEMAIN M., *Résister au quotidien ? Les formes contemporaines de l'action militante*, Paris, Presses de Sciences Po (à paraître).
- ROSANVALLON P., 1995, *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Le Seuil.
- ZIMMER M., 2011, « Les AMAP en France, entre consommation de produit fermiers locaux et nouvel ordre de vie », in: PLEYERS G., *La consommation critique*, Paris, Desclée De Brouwer, p. 47-67.